

600.000 abonnés au dégroupage total

Décidément, l'année commence mal pour France Télécom. Après la plainte du 118 218 et des prévisions financières revues à la baisse (voir nos articles), l'opérateur historique constate une fois de plus la fuite massive de ses abonnés au téléphone fixe.

La faute à l'essor du dégroupage total qui permet de s'affranchir complètement de l'opérateur. Selon le dernier tableau de bord de l'Arcep, le régulateur des télécoms, fin 2005 on compte 592.000 lignes complètement dégroupées (contre 3.800 en janvier 2004). C'est autant d'abonnés de moins pour France Télécom. La baisse des prix engagée par les FAI et les opérateurs alternatifs, la hausse massive de l'abonnement fixe de France Télécom (+26% sur 3 ans) et la baisse du prix de gros payé par les opérateurs alternatifs expliquent aussi le phénomène. Selon l'Arcep, le dégroupage total a connu un réel essor au cours de l'année 2005. Son parc a été multiplié par 6, et supplante désormais, en flux net le dégroupage partiel : + 64% pour le dégroupage total au 4ème trimestre 2005 contre + 3,5% pour le dégroupage partiel. Au total, au 31 décembre 2005, le parc de lignes dégroupées est estimé par l'Arcep à 2,82 millions, ce qui représente une hausse de 77,4% par rapport à fin 2004, dont 2.228.000 lignes en dégroupage partiel. Avec cette croissance, la France fait figure de champion européen du dégroupage. C'est dans notre pays que l'on compte le plus de ménages qui se passent de l'opérateur historique. Mais rappelons que si France Télécom subit actuellement une véritable hémorragie de ses abonnés, il lui reste encore de la marge. L'opérateur gère en effet 33 millions de lignes en France. Enfin, comme le souligne un membre de l'Arcep au *Figaro*: « On dit que 600.000 clients quittent France Télécom. S'ils ne sont plus clients directs, l'opérateur qu'ils choisissent paie lui des redevances à France Télécom. Les lignes totalement dégroupées continuent donc à rapporter à France Télécom ». Enfin, il faut souligner que si le dégroupage avance vite, il ne concerne encore qu'une frange de la population. En effet, l'Arcep observe un tassement de l'extension des zones dégroupées; la couverture de la population en dégroupage n'a augmenté qu'à la marge, en passant de 52% à 54%. Explications: seuls 54% de la population a le choix des offres et les opérateurs semblent se concentrer sur des zones déjà équipées. L'Arcep souligne d'ailleurs la contribution des collectivités locales qui sont à l'origine de plus de 75% des ouvertures des 168 nouveaux sites de dégroupage livrés en métropole par France Télécom au cours de l'année 2005.

Neuf Cegetel estime être le grand vainqueur du dégroupage total

A qui profite la fuite des abonnés France Télécom ? Aux opérateurs alternatifs qui multiplient les offres triple-play et les baisses de prix. Parmi eux, Neuf Cegetel revendique la place du premier dégroupé français. Dans un communiqué l'opérateur indique être « responsable de 63% de la croissance du marché du dégroupage au 4ème trimestre 2005 ». A la fin décembre, neuf cegetel revendique 1,625 million de lignes dégroupées sur un total de 2,82 millions en France.